



Bordeaux, le 15 février 2013

**Monsieur Philippe MADRELLE**  
Président du Conseil Général  
CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE  
Esplanade Charles de Gaulle  
33074 BORDEAUX Cedex

Nos réf.: EP/SR/VP

**Objet : Demande d'audience - Logement social - Financement de la programmation 2012**

Monsieur le Président ,

Le 24 décembre dernier, le Conseil Général a fait part aux Organismes Hlm de la réduction de l'enveloppe budgétaire consacrée au logement par le département et de propositions de règles de financement avec application rétrospective sur l'année 2012.

Cette réduction de 2/3 de l'enveloppe initialement annoncée en début d'année impacte fortement l'ensemble des opérations dont les dossiers ont été financés par les différents financeurs (Etat, CUB, Collecteurs 1%...) au titre de l'année 2012 et qui sont, par conséquent, déjà largement engagées.

Il convient en effet de rappeler que depuis 2009, le Conseil Général décide de ses financements en faveur des opérations de logement social avec un décalage d'une année au regard des décisions d'engagement des autres financeurs. C'est cette modalité décisionnelle bâtie en concertation avec les Organismes Hlm pour optimiser la mise en œuvre du budget départemental qui aboutit aujourd'hui à une remise en cause à posteriori de la programmation de l'année 2012.

L'enjeu pour le logement social et l'emploi girondin est de taille : près de 3 700 logements sociaux sont concernés représentant environ 6 000 emplois dans le secteur du bâtiment.

Aussi, nous sollicitons une audience afin d'examiner avec vous les solutions susceptibles de ne pas obérer la programmation 2012 et de préciser les règles d'intervention du Conseil Général pour les années à venir.

Les Services de la Conférence départementale se tiennent à votre disposition pour fixer les modalités de cette rencontre.

Nous vous prions agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président  
**Emmanuel Picard**